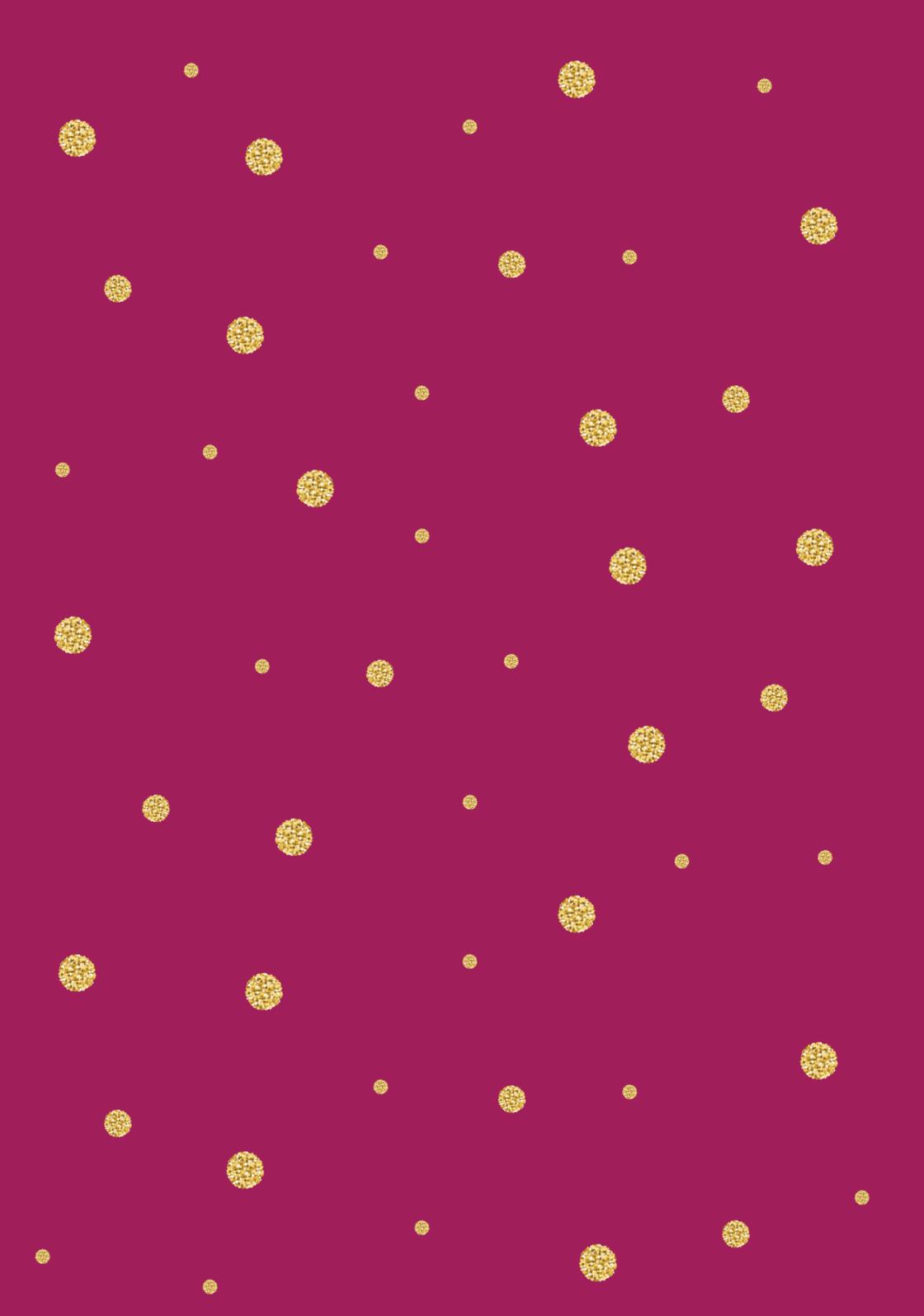




Fêter son anniversaire à Puteaux

de 5 à 14 ans





Votre enfant de 5 à 14 ans s'apprête à souffler une bougie supplémentaire et il rêve de faire la fête en compagnie de tou(te)s ses ami(e)s ?

Vous souhaitez bien sûr lui faire plaisir mais redoutez de passer toute une après-midi dans les cris et de retrouver votre appartement jonché de petites pièces de Lego et de miettes de gâteaux écrasées par dix charmants bambins qui auront couru pendant trois heures de votre salon à votre chambre ?

Pas de panique ! Il existe des solutions pour qu'enfants... et parents passent un moment agréable.

La Ville de Puteaux vous propose (hors vacances scolaires et jours fériés) **5 lieux** où vos enfants pourront s'amuser tous ensemble dans le cadre d'une activité encadrée par des animateurs (la présence du parent de l'enfant qui fête son anniversaire est également requise) :

- à la **piscine Marius Jacotot** (baignade surveillée avec une structure gonflable),
- au **cinéma Le Central** (projection d'un film jeune public et animations),
- au **Jungle Lebaudy Park** (parcours ludiques et sportifs),
- à l'**Espace Jules Verne** (karaoké, blind test).
- au **Gymnase des Bergères** (ateliers sur le thème du foot, match en intérieur)

Il y en a pour tous les goûts !

Gratuit pour le roi ou la reine de la fête. 15 € pour ses invités.

Espace Jules Verne

4 rue Marcelin Berthelot



Quand ?

Samedi (hors vacances scolaires)



À quelle heure ?

De 14h à 16h30



Pour quelle tranche d'âge ? Quelle capacité ?

À partir de 8 ans jusqu'à 12 ans maximum.
Groupe de 6 (minimum) à 10 enfants (maximum).

Programme

- Une séance de karaoké
- Des activités ludiques (jeux musicaux)
- Un goûter d'anniversaire* (boissons offertes)
- Une surprise offerte à l'enfant qui fête son anniversaire

* le gâteau doit être apporté par les parents



Tarif

15€ par enfant
(offert pour celui qui fête son anniversaire)



Réservation

Puteaux Point Info
120 rue de la République
92800 Puteaux
01 47 96 88 10



Cinéma Le Central

136 rue de la République



Quand ?

mercredi, samedi et dimanche (hors vacances scolaires)

L M M J V S D



À quelle heure ?

de 13h45 à 17h45



Pour quelle tranche d'âge ? Quelle capacité ?

À partir de 5 ans jusqu'à 11 ans maximum.
Groupe de 10 (minimum) à 15 enfants (maximum).



Programme

- Une séance de cinéma (film jeune public)
- Des activités ludiques (jeux de rôles et de société, etc.)
- Un goûter d'anniversaire* (boissons offertes)
- Une surprise offerte à l'enfant qui fête son anniversaire.

* le gâteau doit être apporté par les parents



Délai de prévenance

Ouverture des réservations auprès de l'accueil du cinéma en :

Novembre pour : janvier, février et mars

Février pour : avril, mai et juin

Juin pour : septembre, octobre, novembre et décembre.



Tarif

15€ par enfant

(offert pour celui qui fête son anniversaire)



Réservation

Cinéma Le Central

136 rue de la République 92800 Puteaux
01 47 74 52 64 (tous les jours à partir de 13h45)

Piscine Marius Jacotot

5 rue Fernand Pelloutier



Quand ?

mercredi (hors vacances scolaires)



À quelle heure ?

3 créneaux de 14h30 à 18h :
14h30-16h / 15h30-17h / 16h30-18h
(2 anniversaires par créneau)



Pour quelle tranche d'âge ? Quelle capacité ?

À partir de 6 ans révolus et jusqu'à 12 ans maximum.
Groupe de 7 (minimum) à 15 enfants (maximum).



Programme

- Baignade avec une structure gonflable installée (40 mn)
- Un goûter d'anniversaire* (boissons offertes)
- Une surprise offerte à l'enfant qui fête son anniversaire.

2 maîtres-nageurs sauveteurs sont présents pour la prévention et la sécurité.

* le gâteau doit être apporté par les parents



Tarif

15€ par enfant
(offert pour celui qui fête son anniversaire)



Réservation

Piscine Marius Jacotot
5 rue Fernand Pelloutier
92800 Puteaux
01 55 23 03 22



Jungle Lebaudy Park

Allée Georges Hassoux,
Parc Lebaudy



Quand ?

samedi et dimanche (hors vacances scolaires)



À quelle heure ?

De 13h45 à 17h



Pour quelle tranche d'âge ? Quelle capacité ?

À partir de 5 ans et jusqu'à 9 ans maximum.
Groupe de 10 (minimum) à 15 enfants (maximum).

Programme

- L'accès à tous les jeux du « Playground » : piscine à balles, mur d'escalade, toboggans...
- La participation à un jeu d'équipe
- La session de déguisement
- Un goûter d'anniversaire* (boissons offertes)
- Une surprise offerte à l'enfant qui fête son anniversaire.

* le gâteau doit être apporté par les parents



Tarif

15€ par enfant

(offert pour celui qui fête son anniversaire)



Réservation

Réservation via le Portail Puteaux Famille.

Connectez-vous sur votre compte famille puis cliquez sur la rubrique « Anniversaire Jungle Park ».

(Assistance : 01 46 92 96 00)



Gymnase des Bergères

29 rue du Moulin



Quand ?

samedi et dimanche (hors vacances scolaires)



À quelle heure ?

De 13h30 à 17h



Pour quelle tranche d'âge ? Quelle capacité ?

À partir de 7 ans et jusqu'à 14 ans maximum.
Groupe de 10 (minimum) à 14 enfants (maximum).

Programme

- Ateliers récréatifs sur le thème du foot (1h)
- Un match sur grand terrain en intérieur (45 min)
- Un goûter d'anniversaire* (boissons offertes)

* le gâteau doit être apporté par les parents



Tarif

15€ par enfant

(offert pour celui qui fête son anniversaire)



Réservation

Réservation via le Portail Puteaux Famille
via votre compte

(Assistance : 01 46 92 96 00)





Soja, 7 ans



Pierre, 8 ans

Cinéma
Le Central



Gabriel, 7 ans



Gymnase des
Bergères





Louise, 7 ans



Lyam, 7 ans

Jungle
Lebaudy Park



Emma, 6 ans



François, 6 ans

La Piscine
Marius Jacotot



RÈGLEMENT



- | | | | | |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Jungle
Lebaudy Park | Cinéma
Le Central | Piscine
Marius Jacotot | Espace
Jules Verne | Gymnase des
Bergères |
| Allée Georges Hassoux
Parc Lebaudy
Île de Puteaux | 136 rue de la République
01 47 74 52 64 | 5 rue Fernand Pelloutier
01 55 23 03 22 | 4 rue Marcelin Berthelot
01 41 02 38 49 | 29 rue du Moulin |

Article 1 : Preamble

La ville de Puteaux organise des anniversaires dans différentes structures dédiées aux jeunes âgés de 5 à 12 ans résidant à Puteaux. Les lieux concernés par ce règlement intérieur sont :

- Le Jungle Lebaudy Park, allée Georges Hassoux, Parc Lebaudy, 92800 PUTEAUX.
- Le cinéma « Le Central », 136 rue de la République, 92800 PUTEAUX.
- Le gymnase de l'école des Bergères, 29 rue du Moulin, 92800 PUTEAUX
- La piscine Marius Jacotot, rue Fernand Pelloutier, 92800 PUTEAUX.
- L'Espace Jules Verne, 4 rue Marcelin Berthelot, 92800 PUTEAUX.

Article 2 : Modalités d'inscription administrative

- Le Jungle Lebaudy Park : Inscription pour les enfants de 5 à 9 ans, via le compte du Portail Puteaux Famille, en cliquant sur « Anniversaire Jungle Park ».
- Le cinéma « Le Central » : Vérification de la date souhaitée via le site internet du cinéma. Inscription directement à l'accueil du cinéma Le Central pour les enfants de 5 à 11 ans.
- Le gymnase de l'école Les Bergères : Inscriptions pour les enfants de 7 à 14 ans, via le compte du Portail Puteaux Famille
- La piscine Marius Jacotot : Inscription des enfants de 6 à 12 ans, par téléphone au 01.55.23.03.22.
- L'Espace Jules Verne : Inscription des enfants de 8 à 12 ans, via un formulaire à remplir auprès du « Puteaux Point-Info », au 120 rue de la République, 92800 PUTEAUX.

Article 3 : Tarification de l'activité et règlement

Toute inscription est définitive. En cas d'absence ou de désistement, sans raison médicale et un justificatif, il n'y aura aucun remboursement.

La place de l'enfant qui fête son anniversaire est offerte.

Le tarif et le règlement de l'inscription s'effectueront comme suit selon la structure :

- Le Jungle Lebaudy Park : 15€/enfant, de 10 à 15 enfants maximum, paiement à réception de la facture mensuelle via le Portail Puteaux Famille.
- Le cinéma « Le Central » : 15€/enfant, de 10 à 15 enfants maximum, paiement sur place le jour de la fête d'anniversaire.
- Le gymnase de l'école des Bergères : 15€/enfant, de 10 à 14 jeunes maximum, paiement à réception de la facture mensuelle via le portail famille
- La piscine Marius Jacotot : 15€/enfant, de 7 à 15 enfants maximum, paiement sur place le jour de la fête d'anniversaire.
- L'Espace Jules Verne : 15€/enfant, de 6 à 10 enfants maximum, paiement au Puteaux Point-Info le jour de la réservation.

Article 4 : Déroulement des activités

L'activité « Fêter son anniversaire à Puteaux » débute à la mi-septembre et se termine à la mi-juin de chaque année. L'activité s'interrompt durant les vacances scolaires et les jours fériés. Les séances peuvent se dérouler les mercredis, samedis ou dimanches selon les lieux d'accueil. Chaque enfant peut convier des amis selon la capacité d'accueil du lieu, aucun dépassement ne sera toléré.

Pour le goûter, la Ville ne fournit que des boissons pour les enfants (jus de fruits, eau minérale, sodas). Les parents peuvent apporter de la nourriture (gâteau d'anniversaire conditionné), uniquement présentée dans des emballages individuels et fermés, mentionnant sa composition. Aucune autre nourriture ne sera acceptée.

Article 5 : Arrivée et départ des enfants

Les retards des participants excédant 15 minutes seront sanctionnés par le refus d'accès à l'activité.

A l'issue de la fête d'anniversaire, les enfants resteront sous la responsabilité du parent accompagnateur du groupe jusqu'à la sortie définitive de la structure.

Article 6 : Implication des parents

Lors de l'inscription, un des parents de l'enfant doit s'engager à être présent et accompagner le groupe le jour de l'activité.

Le jour de la fête d'anniversaire, seul un parent, doit obligatoirement accompagner le groupe durant la totalité de l'activité et ce jusqu'au départ du dernier enfant de la structure.

Article 7 : Santé

*Avant la fête d'anniversaire :

- concernant l'enfant fêtant son anniversaire, en cas de raison médicale et sur présentation d'un certificat, le remboursement intégral de l'activité sera effectué.
- si l'enfant fêtant son anniversaire est cas covid ou cas contact le jour de sa fête d'anniversaire, le remboursement intégral de l'anniversaire sera effectué sur présentation d'un certificat médical.

- si un ou plusieurs enfants participants sont cas covid ou cas contact et ne peuvent assister à la fête d'anniversaire, 3 cas de figure s'avèrent possibles :

1/ remplacement des participants malade par d'autres enfants,

2/ remboursement partiel du montant que représente le/les enfant(s) absent(s),

3/ remboursement de la totalité si le parent préfère annuler ou reporter.

*Pendant la fête d'anniversaire :

-en cas d'accident lors de l'activité, l'intervenant sur place prévient le responsable légal, ou à défaut les personnes mentionnées sur la fiche d'inscription, et/ou prévient immédiatement les services d'urgences (S.A.M.U.).

-en cas de maladie, l'intervenant de l'activité prévient les parents ou l'une des personnes mentionnées sur la fiche d'inscription.

Pour la sécurité de tous, les enfants ne doivent en aucun cas être en possession de médicament.

*Passe Sanitaire :

Les lieux seront accessibles aux jeunes de 12 ans et plus ainsi qu'aux adultes seulement sur présentation du Passe sanitaire.

Un contrôle sera effectué à l'entrée de chaque lieu où se dérouleront les anniversaires.

Article 8 : Assurance et responsabilité

Les enfants inscrits dans le cadre de « Fêter son anniversaire à Puteaux » sont placés sous la responsabilité de la Ville à partir du moment où le parent organisateur est présent sur le lieu de la fête et où ils ont été enregistrés auprès de l'intervenant, et cela jusqu'au pointage de leur départ. En dehors de ce cadre et en dehors des horaires de la fête, les titulaires de l'autorité parentale et/ou le parent organisateur sont responsables des enfants.

La Ville est assurée au titre de sa responsabilité civile pour les accidents pouvant survenir durant le temps où les enfants sont pris en charge par l'activité.

Les parents doivent vérifier que leur assurance individuelle ou l'assurance scolaire couvre également leur responsabilité civile pour les accidents que pourrait provoquer leur enfant pendant cette activité, ainsi que les accidents dont celui-ci pourrait être victime sans que la responsabi-

lité de la Ville soit engagée.

Afin d'éviter toute perte ou détérioration, il est interdit d'apporter des objets de valeur. A ce titre, la ville de Puteaux n'assure pas la garde des objets de valeur et de sommes d'argent. Elle ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Article 9 – Modalités de fonctionnement des anniversaires à « Jungle Lebaudy Park »

L'activité « Fête ton anniversaire au Jungle Lebaudy Park » est proposée aux enfants de 5 à 9 ans. Elle se déroule les samedis et dimanches en période scolaire, de 13h45 à 17h dans un des chalets du centre de loisirs Lebaudy sur l'île de Puteaux, spécialement dédié. La séance est composée de 1h15 de jeux dans les différentes salles à thème du chalet et d'un goûter. Les activités sont assurées par deux animateurs de la ville de Puteaux, dont l'arrivée est prévue dès 13h30. Le nombre d'enfants est de 15 maximum.

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de vous présenter lors du créneau réservé, il vous est demandé de bien vouloir prévenir le service jeunesse au 01 46 92 96 00 dès que possible.

Article 10 – Modalités de fonctionnement des anniversaires au cinéma « Le Central »

L'activité « Fête ton anniversaire au cinéma Le Central » est proposée aux enfants de 5 à 11 ans. Elle se déroule les mercredis, samedis et dimanches en période scolaire, de 13h45 à 17h45 au cinéma Le Central. Elle débute par la séance de cinéma (placée sous la responsabilité du parent accompagnateur) qui commence à 14h précise (séance ouverte au public) et se poursuit après le film à l'espace cocktail du cinéma (lieu privé et dédié) avec différents jeux, selon l'âge des enfants (jeu du « Qui suis-je ? », jeux musicaux et chorégraphies, tours de magie, chasse aux trésors) mais aussi mise en scène d'une photo souvenir et un goûter. Les activités sont assurées à l'espace Cocktail du cinéma par deux animateurs de la ville de Puteaux, dont l'arrivée est prévue avant la fin du film. Le nombre d'enfants est de 15 maximum.

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de vous présenter lors du créneau réservé, il vous est demandé de bien vouloir prévenir le cinéma Le Central au 01 47 74 52 64 dès que possible.

Article 11– Modalités de fonctionnement des anniversaires à la piscine Marius Jacotot

L'activité « Fête ton anniversaire à la piscine Marius Jacotot » est proposée aux enfants de 6 à 12 ans. Elle se déroule les mercredis en période scolaire, de 14h30 à 18h à la piscine Marius Jacotot. L'arrivée des enfants se fera 15 minutes avant le début de chaque créneau, à savoir, 14h30-16h ; 15h30-17h ; 16h30-18h. La séance dure 40 minutes dans le bassin où se trouve une structure gonflable sur laquelle les enfants peuvent jouer. S'ensuit un goûter pour fêter l'anniversaire de l'enfant. Les activités sont assurées par deux maîtres-nageurs sauveteurs et de deux agents d'accueil de la ville de Puteaux. Deux groupes peuvent être accueillis par créneaux, avec au maximum 15 enfants par groupe.

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de vous présenter lors du créneau réservé, il vous est demandé de bien vouloir prévenir l'agent d'accueil de la piscine Marius Jacotot au 01 55 23 03 22 dès que possible.

Article 12 – Modalités de fonctionnement des anniversaires à l'Espace Jules Verne

L'activité « Fête ton anniversaire à Jules Verne » est proposée aux enfants de 8 à 12 ans. Elle se déroule les samedis en période scolaire, de 14h00 à 16h30 à l'Espace Jules Verne.

La séance dure 2h30. Elle débute par l'enregistrement d'une chanson dans le studio son, puis se poursuit par une séance de karaoké et des jeux dans l'espace animation (lieu privé et dédié). Les enfants partageront ensuite un goûter et une photographie souvenir. Les activités sont assurées

par un animateur de la Ville et de Puteaux et un régisseur son, uniquement dans le studio. Le nombre d'enfants est de 10 au maximum.

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de vous présenter lors du créneau réservé, il vous est demandé de bien vouloir prévenir le Point Puteaux Info au 01 47 96 88 10 dès que possible, jusqu'au jour de l'anniversaire jusqu'à 12h.

Article 13 – Modalités de fonctionnement des anniversaires au Gymnase de l'école des Bergères

L'activité « Fête ton anniversaire au gymnase des Bergères » est proposée aux enfants de 7 à 14 ans. Elle se déroule les samedis et dimanches en période scolaire, de 13h30 à 17h dans le gymnase de l'école des Bergères. La séance est composée de 1h d'ateliers récréatifs sur le thème du foot, d'un match de 45 minutes et d'un goûter. Les activités sont assurées par deux animateurs de la ville de Puteaux, dont l'arrivée est prévue dès 13h15. Le nombre d'enfants est de 10 minimum et 14 maximum (y compris l'enfant qui fête son anniversaire). Une surprise est prévue pour l'enfant qui fête son anniversaire.

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de vous présenter lors du créneau réservé, il vous est demandé de bien vouloir prévenir le service jeunesse au 01 46 92 96 00 dès que possible.

